



Municipalité  
de  
1081 Montpreveyres

## PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2024 Demande de crédit d'exécution de CHF 730'000.00 TTC pour la réfection de quatre chemins communaux, dans le cadre des améliorations foncières

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

### Introduction et contexte

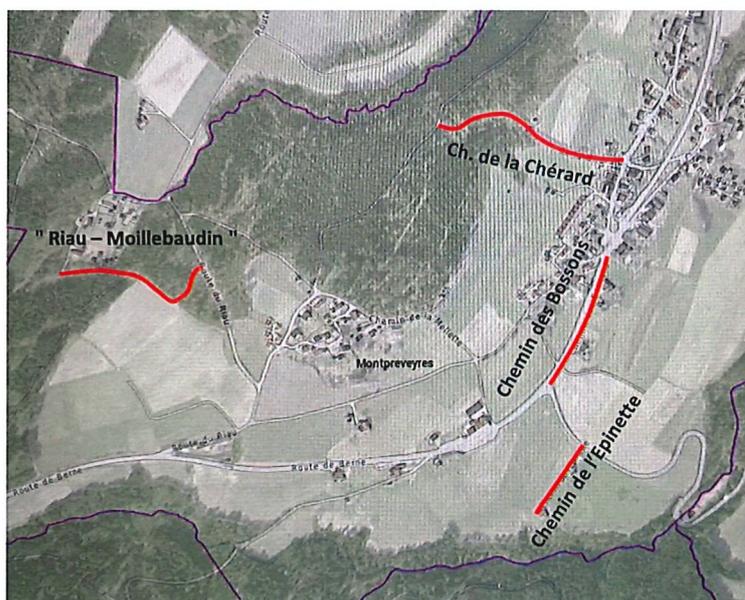
La Municipalité a décidé en 2020 d'entreprendre la réfection des chemins utilisés par les exploitants agricoles. De généreuses subventions sont en effet allouées dans le cadre des améliorations foncières. A noter que les dessertes forestières sont également au bénéfice de subventions. Le bureau technique Gemetris SA a dressé le tableau des besoins de la commune sur une période prospective de dix ans. Les ouvrages (une douzaine de chemins) à réfectionner ont ainsi été répertoriés selon un ordre de priorité en collaboration avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV).

Pour la première des trois étapes, la Municipalité a choisi d'entreprendre les travaux des tronçons suivants : le chemin de la Chérard, le chemin des Bossons, le chemin de l'Épinette et la liaison Riau-Moillebaudin. Le choix a été dicté par l'urgence des travaux de réfection, mais aussi par une répartition équitable entre le haut et le bas du village. Le 16 juin 2022, une demande de crédit d'études de CHF 65'000.00 a été présentée et acceptée.

### Situation des ouvrages

Caractéristiques des chemins retenus pour la 1<sup>ère</sup> étape de réfection :

Chemin	Largeur actuelle	Largeur future	Longueur
Liaison Riau-Moillebaudin	3.00 m	3.00 m	440 m
Chemin des Bossons	2.50 m	3.00 m	445 m
Chemin de l'Épinette	2.40 m	3.00 m	170 m
Chemin de la Chérard	2.50 m	2.50 m	458 m
<b>Total</b>			<b>1'513 m</b>



© geo.vd.ch

## **Chemins fortement dégradés**

Les quatre chemins précités présentent des marques d'usure, parfois importantes. Les chemins souffrent de l'augmentation croissante des charges des véhicules agricoles ainsi que d'une carence de l'entretien. A noter que la plupart de ces chemins ont des épaisseurs, une structure et des matériaux inadaptés par rapport aux contraintes du trafic et des véhicules actuels. La fatigue des divers revêtements due aux passages répétés des véhicules se traduit par des déformations locales tels que l'orniérage, les nids de poule, les fissures, le faïençage, etc. Les bords de chaussée sont souvent en très mauvais état.

## **Travaux préparatoires et coordination avec le Canton**

Le bureau technique Gemetris SA a été mandaté pour coordonner les travaux préparatoires – portance des fondations, teneur en HAP des enrobés, inspections caméras des collecteurs, établissement du dossier complet d'exécution des travaux – et mener à bien les très nombreuses démarches préalables auprès des différents services de l'Etat.

En effet, comme les chemins concernés touchent à la route cantonale, aux zones de forêts, de protection des eaux et aux surfaces d'assolement, ce sont le Service des forêts, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), la Direction générale de l'environnement (DGE) et la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) qui ont été tour à tour consultés, avec à chaque fois d'autres exigences. Des contacts avec les propriétaires privés ont également été nécessaires, dans le cadre notamment de la mise à l'enquête des chemins touchés par les surfaces d'assolement (liaison Riau-Moillebaudin et chemin des Bossons).

Toutes ces démarches et études préalables expliquent le retard pris jusqu'à ce préavis de demande de crédit de réalisation qu'il était initialement prévu de présenter il y a une année.

## **Descriptif des travaux à réaliser**

Au vu de l'état général de ces chemins, un renforcement de la fondation, sur une profondeur de 35 à 40 cm, est nécessaire. Enfin, une nouvelle couche de roulement, en enrobé, sera posée après la couche de réglage. Il est à noter que les quatre chemins précités sont actuellement en enrobé, sauf pour la partie en forêt de la liaison Riau-Moillebaudin.

### Chemin de la Chérard

Cet important accès à la forêt depuis le centre du village souffre depuis trop longtemps d'une dégradation avancée de l'ancien revêtement, du moins ce qu'il en reste. La pente et les écoulements anarchiques aidant, de nombreux matériaux se retrouvent à chaque grosse pluie jusqu'à la rue du Village.

Il est prévu de stabiliser le coffre ou de le réfectionner avec de la nouvelle grave naturelle et de remplacer l'enrobé existant, y compris les 30 m sur le haut du chemin jusqu'à la croisée, à la demande de la DGE pour protéger la zone de source. Le projet de réfection prévoit une meilleure gestion des eaux avec notamment l'aménagement de traversées alpines. Les eaux de surfaces seront ainsi guidées dans la banquette pour qu'elles s'infiltrent. Les réfections envisagées comprennent des éléments de canalisations non conformes et parties de revêtements de la partie basse du chemin qui ne sont pas subventionnés.

Le haut du chemin se trouve dans une zone de protection des eaux (S2). Cela signifie que les eaux des surfaces revêtues de bitume doivent être collectées et évacuées de cette zone. Dès lors, il sera créé un nouveau collecteur (canalisations soudées), comprenant des chambres avec gueulard dans le secteur de la zone de protection des eaux. Un boudin en enrobé dirigera les eaux de surfaces dans les gueulards jusqu'à un exutoire situé hors de la zone S2 permettant l'infiltration dans le sol.

Les travaux dans la zone S2 devront se faire sous la surveillance d'un bureau d'hydrogéologues.

### Chemin des Bossons

Selon la largeur mentionnée lors de l'expertise fédérale du 5 mars 2020 et le vœu exprimé par les exploitants, le chemin sera élargi à 3 mètres. Autre nouveauté, deux accès à la route de Berne seront supprimés. Ils sont en effet jugés potentiellement dangereux par la DGMR qui se base sur les normes en vigueur et la loi sur les routes. Un accès sera conservé car il facilite grandement les manœuvres avec les chars.

Il est prévu de réfectionner le coffre en le stabilisant, mais aussi, sur un autre tronçon, de le remplacer par de la grave et changer l'enrobé existant.

Concernant les eaux de surface, elles continueront à s'infiltrer dans le terrain. La DGMR a effectué en début d'année 2023 des travaux pour récupérer les eaux de la route des Cullayes afin que celles-ci n'inondent plus la parcelle en aval côté Bossons. Il sera rajouté un caniveau à l'entrée du chemin. Il est encore prévu de créer un collecteur avec 3 grilles là où il y a un changement de pente, afin de récupérer les eaux du chemin et d'éviter qu'elles ne se déversent sur la route de Berne.

### Chemin de l'Épinette

Ce chemin d'accès à deux fermes rénovées, mais aussi aux champs alentours, est dans un triste état et mérite une complète remise en état: réfection du coffre en le stabilisant, changement de l'enrobé existant et élargissement à 3 mètres.

Aucun nouveau collecteur d'eaux claires ne sera créé. Les eaux de surfaces continueront à s'infiltrer dans le terrain comme actuellement.

### Liaison Riau-Moillebaudin

Ce chemin donne accès au plus beau point de vue de la commune ainsi qu'à quelques propriétés de la partie sud du hameau de Moillebaudin.

Dans la montée jusqu'au point de vue (table de pique-nique), il est prévu de réfectionner l'enrobé existant en posant un nouveau tapis sur le revêtement existant. Sur le deuxième tronçon avant la forêt, le coffre ainsi que l'enrobé vont être complètement refaits. Il y aura la pose d'un nouveau revêtement bitumineux. Et enfin dans la partie forêt, le coffre sera réfectionné avec la pose d'une bonne épaisseur de grave pour la couche de roulement.

Le croisement avec la Route du Riau se trouve dans une zone de protection des eaux S3. Il est prévu de créer un boudin en enrobé juste avant cette zone afin de guider les eaux de surfaces jusqu'aux gueulards existants au bord de la route du Riau. Le collecteur existant sera remplacé par une canalisation soudée sous la traversée de la route. Les réfections des chambres et collecteurs de la Route de Riau seront effectués lors de la réfection de la Route du Riau prévue dans une prochaine étape des améliorations foncières.

### **Coûts des travaux**

Les travaux ont été adjugés à l'entreprise de génie civil avec l'offre économiquement la plus avantageuse, c'est-à-dire celle qui a reçu la meilleure notation sur la base des critères prédéfinis et en conformité avec la Loi sur les marchés publics. Sur les cinq entreprises soumissionnaires qui ont répondu dans les délais, c'est Frutiger SA qui a présenté l'offre la plus avantageuse.

## Devis général des travaux à réaliser

	Montant
Travaux – Chemin de la Chérard	221'960.15 CHF
Travaux – Chemin des Bossons	129'218.20 CHF
Travaux – Liaison Riau-Moillebaudin	94'914.50 CHF
Travaux – Chemin de l'Épinette	67'469.90 CHF
Suivi par hydrogéologue (ch. de la Chérard)	14'460.00 CHF
Honoraires suivi bureau technique	48'615.00 CHF
Honoraires géomètre	28'988.00 CHF
Enquête publique et publication	2'613.00 CHF
Mise à jour du géoportail (SIG)	1'710.00 CHF
<b>Total HT</b>	<b>609'948.75 CHF</b>
Divers et imprévus (10%)	60'994.90 CHF
<b>Total HT global</b>	<b>670'943.65 CHF</b>
TVA 8,1%	4 554,03 CHF
<b>Total TTC</b>	<b>725'290.00 CHF</b>

## Liste des prestations déjà exécutées et payées (31 décembre 2023)

Curage et inspection caméra	3'369.00 CHF
Expertise des chaussées existantes	11'460.00 CHF
Honoraires GC – Etude	33'855.00 CHF
Plan directeur	15'150.00 CHF
<b>Total HT global</b>	<b>63'834.00 CHF</b>
TVA 7,7%	4'915.20 CHF
<b>Total TTC</b>	<b>68'749.20 CHF</b>

## Coût total des améliorations foncières (1<sup>ère</sup> étape)

<b>Total TTC</b>	<b>794'038.00 CHF</b>
------------------	-----------------------

## Demande de crédit d'exécution (tenant compte du crédit d'étude octroyé de 65'000 CHF)

<b>Total TTC</b>	729'038.00 CHF
Montant arrondi	<b>730'000.00 CHF</b>

## Importantes subventions

La réfection des chemins agricoles et forestiers concernés bénéficient de subventions de la part de la Confédération et du Canton. Ces dernières devraient couvrir, selon les tronçons, 50% à 70% des coûts. L'enveloppe des subventions sera précisée au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Le montant estimatif des subventions se base sur la décision d'octroi suite à l'expertise fédérale du 28 juin 2021 et les contacts avec les services forestiers. L'allocation définitive devrait être connue d'ici quelques mois. L'estimation prudente du montant des subventions pour l'ensemble des travaux atteint CHF 378'808.00.

Après déduction des différentes subventions, le solde prévisible à charge de la commune s'élève à CHF 415'230.00, soit encore CHF 350'230.00 à payer après avoir retranché les CHF 65'000.00 du crédit d'études.

## Financement

Le montant de CHF 730'000.00 TTC sera financé par la trésorerie courante et/ou un emprunt, et sera comptabilisé dans le compte d'immobilisation au bilan.

## Amortissement

L'amortissement de l'immobilisation au bilan débutera dès la mise en service complète de cette nouvelle installation, sur une période de 40 ans (selon le nouveau plan comptable MCH2).

## Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

- vu le préavis municipal n° 2/2024 présenté le 21 mars 2024,
- ouï les rapports des commissions d'urbanisme et des finances chargées d'étudier cet objet,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 730'000.00 TTC pour les travaux de réfection de quatre chemins communaux dans le cadre des améliorations foncières et de l'entretien des dessertes forestières,
- d'admettre le mode de financement proposé.

Approuvé en séance de Municipalité le 5 février 2024

Municipal responsable : M. Philippe Thévoz

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic / Le Secrétaire



Philippe Thévoz  
Vitalia Tornoy